



Action on Child
Early and Forced Marriage

Des parents ont étouffé une jeune fille de 17 ans avec un sac en plastique parce qu'elle "portait un haut à manches courtes"

Réponses à cinq questions importantes sur la violence fondée sur l'honneur

Mohinder Watson, PhD MPH

Fondatrice de l'ONG « *Action on Child Early & Forced Marriage* » (ACE&FM ; *Action contre le mariage forcé et précoce des enfants*)

Représentante principale du Conseil International des Femmes (ICW) à l'ONU, Genève

Le titre ci-dessus illustre le cas tragique et très médiatisé de Shafiea Ahmed, 17 ans, qui a été tuée au Royaume-Uni par ses parents devant ses frères et sœurs pour avoir jeté le "deshonneur" sur la famille en portant un haut à manches courtes qui exposait ses bras nus. Ses parents l'ont plaquée contre le canapé et lui ont enfoncé un sac plastique dans la bouche jusqu'à ce qu'elle suffoque. Les parents ont prétendu qu'elle s'était enfuie de la maison, mais son corps a été retrouvé plusieurs mois plus tard dans une rivière. Si cet exemple de violence fondée sur l'honneur est choquant et a fait la une des journaux, environ 75 % des cas ne sont jamais signalés.

1. Qu'est-ce que la violence fondée sur l'honneur (VFH) ?

La violence fondée sur l'honneur (VFH) est une forme répandue de violence fondée sur le genre (VBG) qui se produit dans toutes les sociétés, sans se limiter à un pays, une religion ou un groupe ethnique spécifique. Bien qu'il n'existe pas de définition universelle de la VFH, elle est considérée comme un système de valeurs visant à contrôler la sexualité, la pureté et la virginité des femmes, dans lequel on attend d'elles qu'elles se conforment à certains codes de comportement. Dans certaines sociétés patriarcales, dès la naissance, le corps d'une fille porte l'honneur de la famille et les membres masculins de la famille se sentent tenus de le défendre. Le VFH constitue une violation des droits de l'homme, une discrimination à l'égard des femmes et une pratique oppressive. La notion de "protection de l'honneur des femmes" est liée à l'idée parallèle d'éviter la honte qui résulterait du deshonneur porté sur la famille. La VFH est généralement préméditée, tolérée par l'ensemble de la communauté et justifiée comme un moyen de protéger ou de restaurer l'honneur de la famille. Les punitions pour toute transgression comprennent les menaces, la coercition, le chantage, l'isolement, l'intimidation, l'enlèvement, la mutilation, les coups, les attaques à l'acide et le meurtre de femmes et de filles et parfois d'hommes et de garçons.

2. Qui sont les auteurs de ces violences ?

Les partenaires intimes, le père, les frères, les oncles, les beaux-parents et les membres de la communauté n'appartenant pas à la famille.

3. Pourquoi la VFH est-elle pratiquée?

Les raisons de la VFH sont les suivantes : relations sexuelles avant ou après le mariage, perte de la virginité ou grossesse hors mariage, refus d'un mariage arrangé, demande de divorce, tenue vestimentaire inacceptable, par exemple refus de porter le hijab ou exposition de certaines parties du corps, maquillage, travail à l'extérieur de la maison, désir d'épouser une personne extérieure à la communauté ou relations homosexuelles.

4. Quelle est la fréquence de la VFH ?

Il existe peu de données sur la VFH, mais selon les estimations, 75 % des cas ne sont pas déclarés. La sous-déclaration peut être due au fait que les femmes sont confinées à la maison, qu'elles n'ont pas les moyens financiers de sortir de chez elles, que leur accès au téléphone, à Internet, à leurs amis, etc. peut être surveillé ou restreint, qu'elles ont peur des représailles, qu'elles sont confrontées à des barrières linguistiques, qu'elles ont des difficultés à accéder au système judiciaire, qu'elles ont un statut d'immigration précaire, qu'elles ne connaissent pas l'aide qui leur est offerte et la manière d'y accéder, et que la VFH reste un sujet tabou qui est souvent considéré comme une affaire familiale privée.

5. Quels sont les effets néfastes de la VFH ?

Les victimes peuvent souffrir de blessures physiques, d'une mauvaise santé mentale (dépression, anxiété, faible estime de soi, désespoir) et d'automutilation. Les familles peuvent leur voler leurs biens lorsqu'elles quittent la maison avec la police, et une fois que les femmes ont signalé un crime, elles peuvent rarement y retourner et seront ostracisées. Dans le pire des cas, les victimes sont tuées dans ce qu'on appelle des "crimes d'honneur" ou mettent fin à leur vie.

Alors, que peut-on faire pour lutter contre la VFH ?

- Sensibiliser le public à la VFH, car une approche globale de la société est nécessaire pour y remédier.
- Assurer une sécurité rapide contre les atteintes physiques, parler à la victime seule, loin des membres de sa famille ;
- Traiter les victimes avec dignité, empathie, et valider leurs expériences ;
- Offrir divers moyens aux victimes de signaler les cas de VFH, par exemple en ligne ou par le biais d'applications ;
- Sensibiliser aux procédures de protection et faire connaître l'aide disponible pour les victimes ;
- Créer des unités de police spéciales formées à la compréhension de la VFH, recruter des femmes policières issues de minorités ethniques pour leurs connaissances culturelles et leurs compétences linguistiques ;

- Sensibiliser à la VFH dans les écoles, les universités, les lieux de travail, les lieux de culte, les cabinets médicaux, etc. et afficher les numéros d'aide dans les espaces publics, par exemple dans les transports, les toilettes pour femmes, etc. ainsi que dans les médias sociaux ;
- Améliorer la formation et la sensibilité culturelle des magistrats, de la police, des travailleurs sociaux, des professionnels de la santé et des enseignants et sensibiliser les communautés locales ;
- Favoriser une bonne liaison entre la police et les communautés locales ;
- Encourager les femmes policières à se rendre dans les lieux de culte pour parler de la violence liée au sexe et de la VFH ;
- Briser les tabous entourant la VFH, encourager les victimes à signaler les cas et à recevoir un soutien ;
- Collecter des données et mener des recherches pour améliorer la compréhension de ce problème complexe ;
- Créer des centres d'accueil uniques donnant accès à des refuges, à des soins de santé et à un soutien psychologique, à des conseils juridiques et à des laboratoires médico-légaux.
- Mettre en œuvre et appliquer les lois contre la violence fondée sur l'honneur.
- Disposer d'un plan d'action national sur la violence fondée sur l'honneur et engager des ressources pour traiter cette question.

Pendant les 16 jours de la campagne contre la violence à l'égard des femmes, entre le 25 novembre et le 10 décembre, nous avons tous un rôle à jouer pour sensibiliser à la violence liée au sexe, plaider pour sa prévention et agir pour protéger les femmes et les filles.

Mohinder Watson, PhD MPH, est la fondatrice d'Action on Child, Early and Forced Marriage et représentante du Conseil international des femmes auprès des Nations Unies à Genève. Elle a été ostracisée par sa famille pour avoir refusé un mariage arrangé.

Sources

Bhanbhro, Sadiq, Anna Cronin de Chavez, et Adelaide Lusambili. "Honour based violence as a global public health problem: a critical review of literature." *International Journal of Human Rights in Healthcare* (2016).

Eisner, Manuel, et Lana Ghuneim. "Honor killing attitudes amongst adolescents in Amman, Jordan." *Aggressive behavior* 39, no. 5 (2013): 405-417.

Gill, Aisha K., Nazand Begikhani, et Gill Hague. "'Honour'-based violence in Kurdish communities." In *Women's Studies International Forum*, vol. 35, no. 2, pp. 75-85. Pergamon, (2012).

Idriss, Mohammad Mazher. "Key agent and survivor recommendations for intervention in honour-based violence in the UK." *International journal of comparative and applied criminal justice* 42, no. 4 (2018): 321-339.

Idriss, Mohammad M. "Honour-based violence in ethnic communities in England and Wales." PhD diss., Anglia Ruskin University, (2018).

Korteweg, Anna C. "Understanding honour killing and honour-related violence in the immigration context: Implications for the legal profession and beyond." *Canadian Criminal Law Review* 16, no. 2 (2012): 135.

Korteweg, Anna C., and Gökçe Yurdakul. "Religion, culture and the politicization of honour-related violence." *A Critical Analysis of Media and Policy Debates in Western Europe and North America. Genf: United Nations Research Institute for Social Development* (2010).

Metro (<https://metro.co.uk/2019/04/13/parents-suffocated-girl-17-plastic-bag-wearing-short-sleeved-top-9197921/>).

Mulvihill, Natasha, Geetanjali Gangoli, Aisha K. Gill, et Marianne Hester. "The experience of interactional justice for victims of 'honour'-based violence and abuse reporting to the police in England and Wales." *Policing and Society* 29, no. 6 (2019): 640-656.

Surgir Foundation. 2012. Combatting honour crimes in Europe.

Vissandjée, Bilkis, Shereen Denetto, Paula Migliardi, et Jodi Proctor. "Female genital cutting (FGC) and the ethics of care: community engagement and cultural sensitivity at the interface of migration experiences." *BMC international health and human rights* 14, no. 1 (2014): 1-10.

Watson, Mohinder. Présentation donnée durant la revue *Beijing +25 UNECE*, Genève, Suisse, 2019.

© Action on Child, Early and Forced Marriage, Geneva, Switzerland, 27.11.2022

Email : actiononchildmarriage@gmail.com